

Les bureaux de l'administration communale de La Brillaz
seront fermés
du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2026

Le personnel communal sera à nouveau à votre disposition le lundi 27 juillet 2026 à 8h00.

Durant la période de fermeture, vous avez la possibilité de transmettre vos communications à l'administration communale en déposant vos messages sur le répondeur téléphonique au 026 477 99 70 ou par e-mail à commune@labrillaz.ch.

La consultation des dossiers de construction est possible sur rendez-vous, en laissant un message sur le répondeur ou la boîte e-mail.

Il y sera donné suite dans la mesure du possible.

**Le personnel de la commune de La Brillaz
vous souhaite un bel été.**

